

CADRE DE COMPAGNIE

SEJOUR DE COHESION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Identification du poste

SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports)

Direction académique du Bas-Rhin, 65 avenue de la Forêt-Noire, 67000 STRASBOURG

Contexte du recrutement

Encadrement des séjours de cohésion du cycle scolaire 2024/2025

L'édition 2024/2025 du SNU offre l'opportunité à de jeunes volontaires de 15 à 17 ans de participer à un séjour de cohésion à titre individuel ou dans le cadre des classes et lycées engagées (CLE).

Sur le cycle scolaire 2024-2025, 3 séjours de cohésion seront organisés dans le Bas-Rhin :

- Séjour individuel du 7 au 18 avril 2025 (vacances scolaires zone B)
- Séjour classes engagées du 12 au 23 mai 2025
- Séjour individuel du 16 au 27 juin 2025

Des jours de formation/préparation et suivi (de 4 à 5 jours) sont également à prévoir en amont du séjour (généralement la semaine qui précède chaque séjour) et seront définis avec le chef de centre et/ou chef de projet). Les jours de repos compensateurs, calculés en fonction du nombre de jours d'encadrement effectivement réalisés - jusqu'à 4 jours -, sont rémunérés et pris à la fin de chaque séjour.

Possibilité de candidater à une ou plusieurs sessions.

Le poste et son environnement

Fonction : Cadre de compagnie

Nombre de personnes à encadrer : 2 à 5 tuteurs de maisonnées, et 40 à 50 jeunes.

Conditions particulières d'exercice :

Astreinte de nuit et logement sur site (hébergement et pension complète inclus).

Tenue obligatoire fournie pour l'encadrement du séjour

Description du dispositif

Le SNU est un parcours d'engagement citoyen qui s'adresse aux jeunes entre 15 à 17 ans sur la base du volontariat. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

-Développer la cohésion nationale, en favorisant le sentiment d'appartenance à la Nation et l'identification aux valeurs de la République.

-Promouvoir une culture de l'engagement, en permettant à chaque jeune de vivre une expérience d'engagement porteuse de sens, autour des grands enjeux contemporains : transition écologique, solidarité, esprit de défense et égalité des chances.

-Renforcer la résilience de la Nation, en permettant aux jeunes d'acquérir les connaissances et compétences pratiques qui développent leur capacité d'intervenir dans des situations du quotidien ou en cas de crise.

Le parcours SNU se compose de 2 phases :

1. un séjour de cohésion de 12 jours visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective et la responsabilité, et construit autour de 3 axes principaux : cohésion, engagement et résilience,
2. un temps de service à la nation permettant de répondre au désir des volontaires de poursuivre leur engagement au service de l'intérêt général après le séjour de cohésion : une mission d'intérêt général (MIG) d'une durée de 84 heures durant l'année qui suit le séjour auprès d'organismes publics (collectivités territoriales, services de l'État, établissements publics, etc.), de structures associatives ou auprès des corps en uniforme.

Descriptif de la structure

Les effectifs varient en fonction de la capacité d'accueil des centres pouvant aller de 112 à 250 jeunes. Chaque centre est composé de plusieurs compagnies. Chaque compagnie contient 3 à 5 maisonnées accueillant 14 volontaires dans chaque maisonnée.

L'encadrement des séjours se compose de :

- une équipe de direction : un chef de centre, un ou deux adjoints au chef de centre (en fonction de la taille du centre) ;
- des cadres spécialisés en charge de la coordination globale sur les aspects logistiques, activités sportives, approche pédagogique, volet sanitaire (2 ou 3 en fonction de la taille des centres) ;
- un référent vie collective venant en appui du référent sanitaire ;
- des cadres de compagnie (1 pour 40 à 50 volontaires) ;
- des tuteurs de maisonnée (1 pour 14 volontaires).

Description du poste (responsabilités, missions, attributions et activités)

Le cadre de compagnie bénéficie d'une expérience avérée dans le domaine de l'encadrement de la jeunesse, soit dans les mouvements d'éducation populaire, soit à l'Éducation nationale ou encore dans les corps en uniforme.

Il encadre les tuteurs de maisonnée, avec lesquels il est en lien permanent. A son niveau de responsabilité intermédiaire, il traduit le projet pédagogique du centre en objectifs de compagnie.

Il est soucieux du bon déroulement des activités et de l'adhésion de tous, dans un esprit participatif et inclusif.

En lien avec le chef de centre, le cadre de compagnie par sa connaissance fine des volontaires de la compagnie rend compte des difficultés rencontrées et prend des mesures de suivi post-séjour de cohésion, si nécessaire.

Ainsi, les responsabilités des cadres des compagnies s'exercent dans trois domaines principaux.

1. Encadrement des tuteurs de maisonnées (3 à 5 maisonnées)

- faire connaître et respecter le règlement intérieur
- appuyer les tuteurs de maisonnées dans leur rôle éducatif
- organiser les missions des tuteurs
- assurer le dialogue avec l'équipe de direction
- identifier, prévenir, régler ou rendre compte des difficultés ou des tensions
- organiser et participer aux charges de sécurité de jour et de nuit

2. Faire vivre la démocratie interne et l'éducation à la citoyenneté

- aider les tuteurs dans l'organisation des temps de démocratie interne
- participer à l'acquisition des savoir-être, de l'autonomie et de la citoyenneté

3. Développer le sens du service et de la solidarité

- s'assurer de l'inclusion effective des volontaires à besoins éducatifs particuliers

Enfin, en fonction de leurs compétences (expérience ou formation), les cadres de compagnie sont amenés à participer ponctuellement à la formation des volontaires dans les modules collectifs.

Expérience professionnelle souhaitée

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

Les connaissances et compétences mises en œuvre

Qualifications :

- être titulaire du BAFA/ BAFD ou qualification équivalente
- être titulaire de l'attestation de formation PSC1
- Premiers secours en santé mentale (PSSM)

Connaissances :

- psychologie de l'enfant ;
- identification des risques psycho-sociaux ;
- sécurité physique et morale des mineurs.
- gestion de crises

Compétences :

- animer une équipe, fédérer des énergies, créer de la cohésion ;
- capacité d'écoute et réactivité ;
- capacité de leadership et maîtrise de soi,
- exemplarité, intégrité et rigueur dans le comportement ;
- expérience dans l'accompagnement des jeunes ;
- expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation ou à besoins particuliers.

Rémunération et cadre d'emploi

Elle est fonction de la situation statutaire. Poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités.

Contrat d'engagement éducatif sur la base de 91.90€ brut par jour (hors indemnité congé payé).

Particularité pour les agents relevant du MENJS ainsi que les agents publics relevant de toute administration de l'Etat : Décret n° 2022-343 du 10 mars 2022 instituant une indemnité d'encadrement du service national universel

Contacts ressources humaines et modalités de candidature

Les candidatures doivent être adressées à l'attention du chef de projet SNU du Bas-Rhin et composées d'un CV **ET** d'une lettre de motivation.

Elles doivent indiquer explicitement :

- sur quel(s) séjours porte la candidature (il est possible de postuler à plusieurs séjours).
- sur quel(s) poste(s) vous postulez (plusieurs possibles, mettre un ordre de préférence).

Elles sont à envoyer par mail à l'adresse suivante : snu67@ac-strasbourg.fr avant le 15 décembre 2024.

Les candidatures pourront parvenir après la date indiquée mais seront étudiées en fonction des postes encore disponibles.

Personne à contacter : Célia PEREZ-BOGE, cheffe de projet SNU du Bas-Rhin :

Courriel : snu67@ac-strasbourg.fr , Téléphone : 03.88.23.36.21